



CHARTRE DU JOUEUR

Pour pouvoir participer aux matches d'une équipe, tout joueur doit être valablement inscrit au Stade Multisports de Montrouge section basket-ball.

Il doit en outre, sauf dérogation expresse du bureau, être à jour de cotisation au premier jour de compétition de la saison en cours pour pouvoir participer aux entraînements et aux rencontres.

Le joueur inscrit au SMM s'engage par son adhésion à respecter la présente chartre du joueur.

Il s'engage à :

- *Respecter les directives que lui donne son entraîneur,*
- *Respecter scrupuleusement le matériel et les installations sportives mises à notre disposition,*
- *Faire preuve de respect vis à vis de son entraîneur, du responsable d'équipe, des autres membres de la section, du public, des membres des équipes adverses et des arbitres.*
- *Répondre favorablement à toute convocation du club demandant son concours dans le cadre des événements organisés par celui-ci.*
- *Se présenter à toute convocation du bureau de la section basket-ball ou de la commission émanant d'un organisme affilié à la Fédération Française de Basket-ball pour des problèmes de discipline.*
- *Lorsque des équipements sont fournis par le club, leur port est obligatoire : les rendre en fin de saison également.*
- *La prise de médicaments ou de produits non autorisés légalement est interdite. Tout joueur qui ne respecte pas ces règles en subira seul les conséquences.*
- *Assumer financièrement toute dégradation de matériel ou de locaux s'il en est responsable.*
- *Se présenter impérativement à l'heure indiquée au rendez-vous fixé pour un match.*
- *Avertir par téléphone l'entraîneur dans les meilleurs délais si un quelconque événement imprévu est susceptible de générer un retard à un entraînement.*

*En outre, le secrétaire de la section désigne, pour l'organisation des rencontres à domicile, des joueurs pour l'encadrement de celles-ci (arbitrage, feuille de match, responsable de salle, chronomètre...). Ces désignations sont nominatives. **En cas d'empêchement, le joueur désigné est chargé lui-même de se faire remplacer. Faute de quoi, il s'expose à des sanctions disciplinaires sportives.***



Les joueurs s'engagent à adhérer aux principes édictés par les dirigeants du SMM qui considèrent que, par des pratiques individuelles et collectives, le basket-ball doit permettre à chacun :

1. d'apprendre à respecter :

- les partenaires, les adversaires, les dirigeants sur et en dehors du terrain,
- les règles du jeu, l'arbitre et les décisions prises,
- le matériel, les équipements et les structures sportives mis à leur disposition,
- le planning des jours et des heures d'entraînements de la saison,
- l'environnement et la salubrité des lieux publics qui les accueillent.

2. d'apprendre à accepter :

- la victoire comme la défaite,
- la prise de conscience de ses capacités et performances,
- le choix et les décisions techniques de l'entraîneur et leurs applications sur le terrain,
- le port obligatoire de la tenue sportive mise à sa disposition.

3. d'apprendre à refuser :

- la tricherie sous toutes ses formes, envers soi-même et envers les autres,
- l'esprit de vengeance à l'égard de l'adversaire et tout acte déloyal ou injuste.

4. d'apprendre à maîtriser :

- les émotions, les impulsions, les sensations personnelles et surtout l'agressivité.

5. d'apprendre à développer :

- le goût de l'effort individuel et collectif avec persévérance et ténacité,
- la prise d'initiative, la prise de décision et la prise de risque,
- le goût de l'entraide et de la solidarité, l'esprit de camaraderie et de loyauté,
- la communication et la relation avec les autres,
- ses ambitions, celles de son équipe et de son club.

6. d'apprendre à donner :

- le meilleur de soi-même pour l'équipe et le club afin d'exprimer sa volonté dans le sport, de se mesurer, se confronter, s'opposer aux autres, s'entraîner, se soutenir et s'encourager mutuellement,
- de son temps libre afin de participer activement aux opérations sportives (table de marque, installation, rangement...), extra-sportives et festives que le club organisera.

7. d'apprendre à s'engager :

- dans le soutien des équipes du club dans les rencontres jouées à domicile.

8. d'apprendre à anticiper :

- les absences prévisibles exceptionnelles aux entraînements et matchs, et à les signaler,
- l'ensemble des démarches administratives et médicales nécessaires au renouvellement de sa licence pour l'année suivante dès le mois de juin de la saison en cours.



« La victoire est le résultat d'une formation qui implique le respect des règles sportives, des officiels et des joueurs ».

A L'ENTRAÎNEMENT :

- Être en tenue de sport, à savoir : un short, un tee-shirt, une paire de baskets (de préférence montante et réservée au gymnase),
- Arriver à l'heure à l'entraînement,
- Avertir l'entraîneur d'une absence à l'entraînement,
- Le joueur sélectionné pour le match du week-end doit être capable de donner, le jour de l'entraînement, une réponse définitive sur sa présence au match.

POUR LE MATCH :

Tout joueur sanctionné d'une faute technique, ou disqualifiante, devra s'acquitter du montant de l'amende avant de prendre part à la rencontre suivante.

De plus, pour une attitude déplacée, remarquée ou non par l'arbitre, le bureau directeur statuera sur une sanction sportive complémentaire.

- Pour les matchs à domicile : être à l'heure, à savoir, 45 minutes avant le match, afin de pouvoir se préparer dans de bonnes conditions.
- Pour les matchs à l'extérieur, voir les détails portés sur la feuille de match donnée à l'entraînement.
- Rester assis sur le banc afin d'être concentré sur le match et écouter les consignes de son entraîneur.

AIDE :

- Dans ses temps libres, le joueur pense à aider son club en tenant une table de marque, en venant arbitrer une équipe. Mais attention : l'école est prioritaire.

Le joueur doit apprendre aussi :

- A respecter, les joueurs, les entraîneurs, les dirigeants du club, les arbitres...
- A accepter la victoire comme la défaite, les décisions de son entraîneur,
- A refuser la tricherie sous toutes ses formes et l'esprit de vengeance,
- A maîtriser ses émotions, ses impulsions, et surtout son agressivité,
- A développer son goût pour l'effort individuel et collectif, la prise d'initiative, de décision, d'entraide, de solidarité et avoir des ambitions avec ses partenaires.